

**Compte rendu des décisions prises par le Maire  
depuis le Conseil municipal  
du 29 février 2024 dans le cadre de l'article L2122-22  
du Code Général des Collectivités Territoriales**

Date	N°	Intitulés	Montant
11/03/2024	25	Trois contrats de services sont passés avec la société Berger Levrault afin d'assurer le suivi des logiciels et de leur maintenance	7710,60 € TTC par an
14/03/2024	26	Un avenant n°2 est passé avec Énergie Systèmes Télécom - Île-de-France pour prolonger le délai des travaux de 4 mois	
14/03/2024	27	un avenant n°1 est passé avec Énergie systèmes Telecom -IDF NOE pour acter le transfert automatique des contrats en cours à l'antenne Énergie systèmes Télécom - IDF	
14/03/2024	28	Un contrat pour la mission de maîtrise d'œuvre concernant le projet pour l'aménagement de classes et la création d'un nouveau préau dans le groupe scolaire Bolland est passé avec le cabinet Tessier Poncelet Architectes	38 746 € TTC
14/03/2024	29	Un contrat pour la mission de maîtrise d'œuvre concernant le projet de la construction d'un hangar situé derrière le gymnase la Halle des sports est passé avec le cabinet Tessier Poncelet Architectes	30 834,48 € TTC

Date	N°	Intitulés	Montant
14/03/2024	30	Un avenant n°3 est passé avec l'entreprise SODELEC pour le lot n°11 du marché 2022-01 "réhabilitation et extension de la cantine et du gymnase Rochopt" pour prolonger le délai des travaux de 5 mois	
14/03/2024	31	Un avenant n°2 est passé avec l'entreprise ALFAKLIMA pour le lot n°10 du marché 2022-01 "réhabilitation et extension de la cantine et du gymnase Rochopt" pour prolonger le délai des travaux de 5 mois	
14/03/2024	32	Un avenant n°3 est passé avec l'entreprise ART DAN pour le lot n°9 du marché 2022-01 "réhabilitation et extension de la cantine et du gymnase Rochopt" pour prolonger le délai des travaux de 5 mois	
14/03/2024	33	Un avenant n°1 est passé avec l'entreprise ADLVO pour le lot n°8 du marché 2022-01 "réhabilitation et extension de la cantine et du gymnase Rochopt" pour prolonger le délai des travaux de 5 mois	
14/03/2024	34	Un avenant n°2 est passé avec l'entreprise DOUMER SOLS pour le lot n°7 du marché 2022-01 "réhabilitation et extension de la cantine et du gymnase Rochopt" pour prolonger le délai des travaux de 5 mois	
14/03/2024	35	Un avenant n°3 est passé avec l'entreprise PARIS OUEST CONSTRUCTION pour le lot n°6 du marché 2022-01 "réhabilitation et extension de la cantine et du gymnase Rochopt" pour prolonger le délai des travaux de 5 mois	

Date	N°	Intitulés	Montant
14/03/2024	36	Un avenant n°2 est passé avec l'entreprise AGD pour le lot n°S du marché 2022-01 "réhabilitation et extension de la cantine et du gymnase Rochopt" pour prolonger le délai des travaux de 5 mois	
14/03/2024	37	Un avenant n°2 est passé avec l'entreprise ECRN pour le lot n°4 du marché 2022-01 "réhabilitation et extension de la cantine et du gymnase Rochopt" pour prolonger le délai des travaux de 5 mois	
14/03/2024	38	Un avenant n°2 est passé avec l'entreprise ECO BAT 77 pour le lot n°3 du marché 2022-01 "réhabilitation et extension de la cantine et du gymnase Rochopt" pour prolonger le délai des travaux de 5 mois	
14/03/2024	39	Un avenant n°1 est passé avec l'entreprise GIRARD OUVRAGES BOIS pour le lot n°2 du marché 2022-01 "réhabilitation et extension de la cantine et du gymnase Rochopt" pour prolonger le délai des travaux de 5 mois	
14/03/2024	40	Un avenant n°1 est passé avec l'entreprise SKYWALL pour le lot n°1 du marché 2022-01 "réhabilitation et extension de la cantine et du gymnase Rochopt" pour prolonger le délai des travaux de 5 mois	

À Boussy-Saint-Antoine, le 28 mars 2024

**LE MAIRE,**

**Romain COLAS**